



**ACADÉMIE
D'AIX-MARSEILLE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Division de l'Encadrement et des Personnels
Administratifs et Techniques

DIEPAT/21-911-1357 du 06/12/2021

**APPEL A CANDIDATURES - CHEF DU POLE ACADEMIQUE DU CERTIFICAT DE FORMATION
GENERALE (CFG) ET DU DIPLOME NATIONAL DU BREVET (DBN) - DSDEN VAUCLUSE -
AVIGNON - CATEGORIE A**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les personnels titulaires de catégories A

Dossier suivi par : M GENESTOUX - Chef de la DIEPAT - Tel : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr - Tel
secrétariat de division : 04 42 91 72 26 - ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Le poste suivant est vacant à compter du 1^{er} Décembre 2021 :

- Chef du pôle académique du certificat de formation générale (CFG) et du diplôme national du brevet (DBN) - DSDEN 84 - Avignon

Le poste est localisé à Avignon

Ce poste a fait également l'objet d'une publication sur la PEP.

Les personnes intéressées sont invitées à se reporter à la fiche de poste ci-jointe et doivent envoyer leur dossier de candidature, au plus tard le 13 décembre 2021 par voie électronique à :

ce.diepat@ac-aix-marseille.fr
copie à : alain.massenet@ac-aix-marseille.fr

Les candidatures devront impérativement être envoyées sous couvert de la voie hiérarchique et être assorties :

- d'une lettre de motivation
- d'un curriculum vitae
- du dernier arrêté de changement d'échelon
- de la copie des 3 derniers entretiens professionnels
- et de toute pièce jugée utile à la valorisation du dossier

Signataire : Pour le Recteur et par délégation, Charles BOURDEAUD'HUY, Directeur des Relations et des Ressources Humaines



FICHE DE POSTE :

Chef(fe) du Pôle académique du Certificat de Formation Générale (C.F.G.) et du Diplôme national du Brevet (D.N.B.)

I. Description du poste

- Fonction à assurer : chef de bureau
- Grade(s) souhaité(s) : AAE APAE
- Statut du poste : vacant au 1^{er} décembre 2021
- Nature du poste : titulaire

II. Régime indemnitaire :

- NBI : 30
- Groupe IFSE : G2 soit 837 €
- Poste logé : NON

III. Nombre de personnes encadrées (facultatif) : 4

IV. Implantation géographique :

- Localisation du poste : DSDEN du Vaucluse
- Lieu d'affectation : AVIGNON
- Service d'affectation :

V. Environnement de l'emploi :

Le pôle des examens et concours de la DSDEN de Vaucluse est un pôle académique c'est-à-dire qu'il est en charge de l'organisation du Certificat de Formation Générale et du Diplôme National du Brevet pour l'ensemble des 4 départements de l'académie d'Aix-Marseille (Alpes de Haute-Provence, Hautes-Alpes, Bouches-du-Rhône, Vaucluse).

Le chef de pôle est placé directement sous l'autorité hiérarchique du Secrétaire général de la DSDEN de Vaucluse. Sous l'autorité fonctionnelle de l'IA-DASEN désigné, par délégation de Monsieur le Recteur, Président du jury académique du CFG et du DNB.

VI. Description de la fonction :

Mission principale, raison d'être ou finalité du poste :

Organisation des sessions d'examens du DNB pour l'académie (37000 candidats) ainsi que pour les centres étrangers (Algérie et Tunisie) et du CFG pour l'académie (3000 candidats).



VII. Compétences professionnelles nécessaires et qualités requises :

- connaissance du fonctionnement du système éducatif
- expérience confirmée de management d'équipes
- capacité à synthétiser, à organiser et à anticiper
- qualités rédactionnelles
- aptitudes confirmées à la conduite de projets
- sens avéré de la communication

VIII. Contraintes particulières:

Les contraintes de calendrier sont fortes : une présence peut être nécessaire au-delà des heures habituelles dans des situations particulières ou lors des pics d'activité.

Des déplacements hors département et dans l'académie dans le cadre d'un ordre de mission seront à prévoir en fonction des nécessités.

La confidentialité, la discrétion sont des qualités indispensables attachées à ce poste.

A noter l'organisation également du concours interne de recrutement des professeurs des écoles pour le département de Vaucluse

Procédure pour candidater :

Les dossiers de candidature, constitués d'un curriculum vitae, d'une lettre de motivation, du dernier arrêté de changement d'échelon, et des trois derniers entretiens professionnels doivent être adressés dans un délai de 15 jours suivant la présente publication, par la voie hiérarchique à la DIEPAT, place Lucien PAYE 13621 Aix-en-Provence cedex 1, par voie postale et par courriel à ce.diepat@ac-aix-marseille.fr

Pour de plus amples informations sur le poste, prendre contact avec le chef d'établissement.

Les candidats préciseront dans leur message d'accompagnement du courriel, l'intitulé de l'emploi pour lequel ils postulent ainsi que leur grade.

Personne à contacter

Alain MASSENET, secrétaire général de la DSDEN 84

alain.massenet@ac-aix-marseille.fr 04.90.27.76.08